

Informations importantes concernant le déroulement de LA SOUTENANCE devant le jury et la validation en ECTS

1. Chaque tandem doit fixer une date pour la présentation du travail devant le jury, avec son tuteur et en concertation avec Mariluz Di Tillio coordinatrice du projet tandem qui présidera chaque séance de jury.
2. Au plus tard trois jours avant la séance du jury, les élèves doivent remettre les documents à leur tuteur (cahiers de bord, exercices, supports de travail etc.).
3. La présentation devant le jury dure environ 15 minutes par élève. Elle est suivie d'un échange d'une vingtaine de minutes avec les membres du jury, en partie dans la langue cible et en partie en français.
4. Les critères de notation concernent les trois aspects suivants :
 - la qualité de la **documentation** du travail (50%, note sur 10)
 - la mise en évidence de la **progression linguistique et dans la connaissance de l'autre culture** (30%, noté sur 6)
 - la **réflexion** sur l'apport de la méthodologie adoptée (20%, noté sur 4).

N.B. : les 2 derniers points (**progression & réflexion**) doivent ressortir de la présentation orale et des échanges avec le jury. La qualité des échanges avec le tuteur lors de bilans sont aussi pris en compte.

5. La **documentation du travail** englobe le projet initial, le journal de bord (rédigé en français), les traces matérielles du travail effectué (listes de vocabulaire, textes écrits etc.), les supports utilisés (articles, extraits de livres, variété des exercices, les listes de vocabulaire, le cahier de bord etc.)
6. La **progression** est à mettre en évidence par une auto-évaluation des compétences par chaque élève. Il est possible d'utiliser pour cette

autoévaluation le document du port-folio européen des langues (<https://www.coe.int/fr/web/portfolio/self-assessment-grid>).

7. La **présentation** devant le jury est notée selon la qualité du contenu et de la forme (respect du temps fixé, contact et communication avec le jury, etc.)